Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_085-DE

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

DATE de CONVOCATION
20 AVRIL 2026

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 40
Présents : 37
Votants : 40
Procuration : 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18h30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis au siège de Questembert Communauté à Questembert, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de M. Patrice LE PENHUIZIC.

Étaient présents :
M. Michel GRIGNON, Mme Stéphanie BODIN, M. Jonathan SEKLI, Mme Sophie JUBIN, Mme Claire MAHÉ, M. Pascal HERVIEUX, Mme Sylvie BOULO, Mme Camille LE CLAIRE, M. Yanncik FIEVEZ, M. Patrice LE PENHUIZIC, Mme Laëtitia ÉON, M. Serge LUBERT, Mme Sylvie GAIN, M. Pascal GUIBLIN, Mme Sandra ROUSSELET, M. Joël TRIBALLIER, Mme Morgane RÉTHO, M. François HERVIEUX, Mme Gaëlle ROLLIN, M. Pascal QUIMBRE, M. Marcel ARS, Mme Sophie SOULIMAN, M. Jean-Pierre GALUDEC, Mme Isabelle GUILLET, M. Boris LEMAIRE, Mme Delphine JEANNIN, M. Jean-Pierre LE METAYER, M. Maxime PICARD, Mme Evelyne LE NORMAND, M. Alain LOUIS, Mme Albane DIEU, M. Anthony LECOINTRE , Mme Marie HAMEL-FAURE , M. Kévin MENANT, M. Stéphane COMBEAU, M. Thierry AUTRAN, Mme Colette GORRÉ

Absent(s) ayant donné pouvoir :
M. Jean-Yves BOUSSO a donné pouvoir à M. Marcel ARS
Mme Hélène BERTRAND-KOUIDER a donné pouvoir à Mme Delphine JEANNIN
Mme Maryse GÉRARD a donné pouvoir à M. Kévin MENANT

Secrétaire de séance : M. Stéphane COMBEAU

N°C2026_085 - ADMINISTRATION GENERALE - Création et désignation des représentants au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Rapporteur : M. Patrice LE PENHUIZIC, PRESIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2143-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 avril 2021 portant statuts de Questembert Communauté conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que Questembert Communauté regroupe plus de 5 000 habitants et est compétente en matière d'« aménagement de l'espace », **la création d'une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) aux personnes handicapées est obligatoire.**

Info 2020-2021 :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_085-DE

17 membres
1 représentant par commune dont 4 conseillers communautaires
Président de la Commission = président de droit QC
associations d'usagers et PMR

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du Conseil Communautaire décident :

- De créer une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité à titre permanent, pour la durée du mandat, présidée de droit par le Président de Questembert Communauté ;

- D'arrêter la composition de la commission selon le nombre de membres titulaires de la commission fixé à un·e représentant·e par commune ***dont quatre seront issus du Conseil Communautaire.*** *Le Président de Questembert Communauté présidera la commission ;*

Proposition en Conseil des 4 conseillers communautaires :
1- Camille LE CLAIRE (Larré)
2- Michel GRIGNON (Berric)
3- Joël TRIBALLIER (Le Cours)
4- Jean-Pierre LE MÉTAYER (Questembert)

- D'autoriser le Président à solliciter les associations d'usagers et les associations représentant les personnes à mobilités réduites PMR ;

- D'autoriser le Président à solliciter les représentants des communes (autres que les 4 conseillers communautaires) ;

Commune	Membres titulaires
Berric	Michel GRIGNON (Maire – VP Services Techniques/Équipements/Piscine)
Caden	Élodie FOURAGE (élue municipale)
La Vraie-Croix	
Larré	Camille LE CLAIRE (Maire – Conseillère communautaire)
Lauzach	
Le Cours	Joël TRIBALLIER (VP Urbanisme/Gémapi/Logement)
Limerzel	
malansac	
Molac	Frédérique GRIFFON (élue municipale)
Pluherlin	
Questembert	Jean-Pierre LE MÉTAYER (conseiller communautaire)
Rochefort-En-Terre	
Saint-Gravé	

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-245614383-20260430-C2026_085-DE

- D'autoriser le Président de Questembert Communauté, à arrêter la liste des personnalités associatives et des membres des conseils municipaux et du Conseil Communautaire siégeant au sein de la Commission (qui sera diffusée à une séance ultérieure du Conseil Communautaire).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme
A Questembert, le 30 avril 2026
Le Président,
Patrice LE PENHUIZIC

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
8 av. de la Gare
56231 QUESTEMBERT
CEDEX
02 97 26 59 51

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de Questembert Communauté dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Dans ce même délai, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes.

Signé par : Patrice LE PENHUIZIC
Date : 30/04/2026
Qualité : PRÉSIDENT